



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exoneration

Question écrite n° 50013

Texte de la question

M. Gabriel Deblock attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation financière souvent difficile des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. Ces dernières, bien que devant faire face à des frais d'hospitalisation et de soins dépassant souvent leurs revenus, se trouvent quand même imposables. Pour ces cas, il lui demande s'il serait envisageable d'accorder une exonération totale ou partielle de l'imposition, surtout pour la taxe d'habitation et la redevance télévisuelle.

Données clés

Auteur : [M. Deblock Gabriel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50013

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1595